Mes TC et BA Frères

L’actualité de ces 6 derniers jours a été si dense que je publie dès à présent la Revue de Presse, car si j’attends deux jours de plus elle risque de devenir un roman fleuve, ce qui n’est pas l’objectif !

Le 26 septembre, le Myosotis Brie Champagne, dans son article **« autres temps autres mœurs »,** nous rappelle un certain mode de fonctionnement de la direction de la GLNF.

On peut y **lire la lettre** très instructive du regretté Frère Pierre MARION. Il y décrit en termes très précis les tricheries qu’il avait lui-même constatées lors du vote pour la désignation du candidat à la Grande Maîtrise… Par chance, l’histoire nous dit-Anaxagore, ne se répète pas, mais, ajoute-t-il, **que celui qui a des oreilles entende**

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-autres-temps-autres-moeurs-57770802.html>

Le 26 septembre le Myosotis Neully-bineau publie **« Brevda pédale dans la semoule ».** Notre Frère Sully constate que les « discours *(de Brevda)* deviennent alambiqués et relèvent plus de la pirouette arrière vrillée que de l’information »:

**JPP rejoint le chantier.** Déjà, dit Sully, le Brevda fait d’emblée « dans l’apothéose » car entre le texte qu’avait préalablement transmis, par précaution notre Frère JPP au [Myosotis de Neustrie](http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/ext/http%3A/le-myosotis.de.neustrie.over-blog.com/article-lettre-ouverte-de-jean-paul-peres-57637865.html), les différences sont flagrantes. Ainsi :

"Que j’ai accepté ***Sans Concession*** de revenir sur le chantier". Le **Sans Concession** a disparu de la version Brevda ! "Participer à la mise en œuvre du plan de rénovation de l’obédience" **approuvé par le Souverain Grand Comité**. Là c’est un ajout, JPP n’ayant justement pas écrit ces quelques mots supplémentaires ».

 Comité de Coordination des juridictions: Là on apprend que le *« GM est en contact régulier avec les responsables de toutes les Juridictions, et que les relations sont bonnes et les échanges fructueux ».* Qu’a-t-il donc pris au SGC du REAA, se demande Sully, pour qu’il prenne sa plume dans un contexte relationnel aussi florissant et adresse une lettre personnelle à tous ses Frères?

**On a retrouvé les dix millions d’euros disparus :** Et non seulement on les a **"*retrouvés",*** mais on les a retrouvés ***"audités*** ***et approuvés"*** ! « sans intervention du siège » ! lit-on dans Brevda … Mais fait remarquer Sully, « On ne sait toujours pas, par qui ils ont été audités et approuvés ! »

**Une réaction de Scribe :** « En réponse à nos questions saugrenues es qualité d’actionnaires sur les comptes de Scribe, Brevda nous rappelle que « tous les Frères qui fréquentent Scribe apprécient la qualité du service et de l’accueil ». Face à cette réponse financière aussi précise, Sully s’exclame  « Si ça ne répond pas à vos questions, c’est que vous êtes vraiment engagés dans une lutte de destruction de la GLNF et que vous faites partie d’un complot …

Bref, Conclut l’article, Brevda semble s’épuiser à l’amorce de la dernière ligne droite avant les AG multi-satellisées.

[http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-brevda-pedale-dans-la-semoule-57788640.htm](http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-brevda-pedale-dans-la-semoule-57788640.html)

Le 26 septembre, le Myosotis Brie-Champagne, publie **« Brèves 42 : panique à bord ».** Anaxagore se dit que, de toute évidence, ce week-end maussade sur Paris a dû inciter les rédacteurs de Brèves à se pencher sur les derniers articles des Myosotis, dont les articles parfaitement documentés les ont contraints à se précipiter d’urgence sur leur clavier pour rédiger des démentis mal ficelés, concocter des messages lénifiants et reprendre en les biaisant des informations diverses …..

D’une façon générale l’article fait les mêmes constats que les autres articles, par contre il approfondit les chiffres présentés par Brèves, dont il moque le manque total de rigueur à la veille d’une AG théoriquement destinée à examiner des chiffres.

«  Et puis, dit-il, un peu de rigueur dans vos chiffres ! Allez, pour faire avancer les choses, je vous donne les bons : le montant des cotisations et droits pour le Siège ne s’élève pas à 7 840 K€ mais à 7 859 K€, les charges de Siège ne s’élèvent pas à 8 549 K€ dont 5 415 K€ pour l’immobilier mais à 6 484 K€ dont 3 959 K€ pour l’immobilier (source rapport d’expert page 5 à moins que le rapport de l’expert ne soit faux…ou que quelqu’un ait oublié une partie de Wagram dans sa calculatrice) et pour l’anecdote, le total des charges ne s’élève pas à 17 640 K€ mais à 17 540 K€ (source rapport financier page 12). Et Anaxagore de conclure : « Moi, je veux bien vous prendre au sérieux sur les chiffres, mais il faudrait que vous preniez vos chiffres au sérieux… »

 <http://www.blog-brie-champagne.com/article-breves-42-panique-a-bord-57785375.html>

Le 27 septembre le myosostis PACA publie **« Le Gugus Clan »,** article dans le style de César du bar de la marine qui évidemment n’est pas toujours sérieux, **Quoi que …** Vous jugerez par vous –même, en attendant voici le » début de l’article :

« Notre (Gugus Minimum) et son petit clan d’artistes en tous genres spécialisés dans l’imitation ésotérique, spirituelle & quasi religieuse pourraient bientôt déclarer un nouveau statut au cas où la GLUA oserait suggérer un doute sur notre « reconnaissance », ce statut serait donc la R.E.R (Régularité Extra Régulière), un peu comme une liaison extra conjugale !

Le gugus minimal souffrant d’une infaillibilité chronique & probablement héréditaire dont le GPG se porte garant & caution solidaire, notre PME deviendrait une sorte de Vatican de la maçonnerie très spéculative (Oh, Niçois qui mal y pense !) et si César en croit ses sources, nous pourrions même « reconnaître » la GLUA s’ils étaient assez intelligents pour modifier la règle en 13 points dont le premier article est : « Tout ce qui n’est pas interdit par la loi est permis »…..

 <http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-le-gugus-clan-57792314.html>

Le 27 septembre, le Myosotis Brie-Champagne, publie **« Que la Justice se fasse !»** Anaxagore anticipe ce que les prochaines Brèves 43, 44, 45, 46 vont tenter de nous faire, confrontés que sont leurs auteurs à l’assignation méthodique, bien argumentée et reposant sur des faits réels, engagée par des Frères contre la GLNF,

On nous expliquera probablement dans les prochains jours, dans Brèves 43, 44, 45 ou 129…. que ce ne sont jamais que des luttes de pouvoir d’apparatchiks, de revanchards exclus qui ne souhaitent demain qu’être calife à la place du calife.

On nous racontera encore avec moult détails, que Le Guide Spirituel, enfin touché par la Révélation a décidé de remettre la Maison en chantier, … !

« On nous fera une nouvelle fois le coup de la transparence des comptes. Puisqu’un expert judiciaire nous l’a dit, il suffira de nous laisser bercer par ses explications, saisis d’effroi que nous sommes à la simple évocation du terme « judiciaire »….

Mais le 16 octobre, « ni les projets de pseudo-réformes, ni la création des Comités Théodule, ni la vraie-fausse clémence de circonstance, ni l'Apocalypse annoncée, rien ne nous empêchera de sanctionner de la façon la plus directe toutes les dérives d’une minorité … »

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-que-justice-se-fasse-57852268.html>

Le 27 septembre, le myosotis occitan, publie **« Les LL sont les colonnes qui supportent le temple ».** Cet article de Bruno Martin est très direct : « Ne vous laissez pas abuser!, dit-il, Notre serment ne nous lie pas à un GM mais à la FM universelle. La GLNF n’est pas mise en danger par l’éviction de FS. Le vrai danger pour nous, ce serait de couvrir plus longtemps cette gouvernance qui veut échapper à l’inventaire qui la menace.

C’est pourquoi Pisan déploie tous ses moyens pour vous convaincre de bien voter le 16 octobre dans une AG bricolée .Le but est de sauver le Président et son appareil à laminer les LL, pour poursuivre, à quelques concessions près, la mise en coupe réglée de la GLNF ».

« Le moment est venu  de dire NON ! » Et surtout Notre Frère Bruno rappelle que **l**es VVMM, 1er Surv, et suppléants **sont les délégués de leurs LL** respectives. **À ce titre, ils sont porteurs d’une décision de leur RL, qui les protège de toute influence extérieure, de toute pression qui s’exercerait sur leur personne.**

<http://le-myosotis-occitan.over-blog.com/article-les-ll-sont-les-colonnes-qui-supportent-le-temple-57854294.html>

Le 28 septembre le myosotis de Septimanie publie un nouvel article très intéressant de Raminagrobis **«Flatteries pour Vénérables électeurs ».**

« Celui-ci constate « qu’en parfaite conformité avec le programme de reprise en main annoncé dans son projet d’ « **évolution de l’obédience**», notre GM diffuse sur papier glacé (et avec enluminures),  la doctrine officielle de la GLNF à l'usage des Vénérables Maîtres des Loges ».

« Dans [ce document](http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/72/30/47/AUX-VM-PUB-DE-STIFANI.pdf), les Vénérables Maîtres fraîchement installés apprennent que, investis de la toute puissance du Chef suprême ils sont, eux aussi,  des « Chefs de l’Ordre » et que c’est par leur intermédiaire que circulent du haut vers le bas, les vertus initiatiques accordées **à ceux qui obéissent inconditionnellement à l'autorité de l'obédience ».**

Pour Raminagrobis de telles affirmations du guide, **sonnent comme une abomination** aux oreilles de « ceux qui ont des oreilles pour entendre » ; Ce ne sont pas les très belles enluminures, ou les jolies formules qui vont le rendre dupe des flatteries du guide.

Parmi ces « jolies » formules mais qui ne veulent rien dire Raminagrobis en relève quelques spécimen telles que :

« … *voulue du* ***désir*** *des Frères* » ? une grossesse nerveuse ?? demande-t-il.

  « *dépôt* ***sacré*** » ? Pourquoi « sacré » ??

 « *VM… une sorte d’incarnation* ***mythologique*** » ???

 « *… le «****Grand Œuvre*** » ! Rien que ça ! Et en plus, sans rien faire ! ….De la soumission, rien que de la soumission, et hop, le « Grand Œuvre » s’accomplit !

**Pour conclure, Raminagrobis se demande pourquoi faire**  compliqué concernant « la fonction de Vénérable  et dire que la Loge est un espace sacralisé où des officiants Maîtres maçons, ayant à leur tête un Vénérable Maître et des Officiers, mettent en œuvre un rite qui opère en « Esprit » la transformation initiatique des adeptes ? »

Alors, que maintenant grâce à Mr Stifani, c’est beaucoup plus simple. Grâce à  « notre GM et à ses Chefs de l’Ordre, on se contente de dire que la Loge est un lieu où, par le Pouvoir du Vénérable Maître et par « l’obéissance et la soumission» inconditionnelles « des frères », le « Grand Œuvre » s’accomplit. **Comme à la Parade !**

Cela au moins, **c’est magique et à la portée de tous**. Enfin… de tous ceux qui cotisent ! »

<http://le-myosotis.de.septimanie.over-blog.com/article-flatteries-pour-venerables-electeurs-57890649.html>

**NB :**

Pour une analyse complète des « horreurs » initiatiques proclamées par nos doctrinaires officiels de l’obédience lire en particulier l’Annexe que beaucoup n’ont pas remarquée, à la suite de l’article: [« **Requiem pour une obédience défunte**](http://le-myosotis.de.septimanie.over-blog.com/article-requiem-pour-une-obedience-defunte-57588612.html)» du même Raminagrobis, annexe qui apparaît dans la publication produite par le site de Septimanie.

Raminagrobis y analyse et ajoute des commentaires (en bleu) dans letexte initialement publié sur le site officiel de la GLNF, « DE LA LOGE »**,** sous la signature de J.P. Du\_\_\_\_.

<http://le-myosotis.de.septimanie.over-blog.com/article-requiem-pour-une-obedience-defunte-57588612.html>

Le 28 septembre le Myosostis PACA publie **« Vigilance et Persévérance de FF libres et de bonne mœurs»,** L’article passe en revue nombre d’événements représentatifs de la Vigilance des Frères qui depuis des mois réagissent face aux dérives du Guide spirituel et de leur Persévérance à réclamer le départ de Mr Stifani et la refondation de l’obédience, malgré les obstacles et les souffrances subies

Persévérance qui débouche ce 26 octobre, après les tentatives infructueuses de conciliation, et les actions dilatoires du guide…  **à une assignation de la GLNF devant le TGI.**

En conclusion César **embrasse « avec force les Frères qui ont engagé cette action**, mais **aussi tous les Frères** très nombreux **qui voulaient également y participer**, mais qui pour des raisons techniques ou postales, n’ont pu rejoindre à temps l’équipe des signataires ».

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-vigilance-et-perseverance-de-ff-libres-et-de-bonnes-moeurs-57870981.html>

Le 28 septembre, le texte complet de **« l’Assignation »** de la GLNF par les Frères est mis ligne sur de nombreux blogs.

Il s’agit d’un texte très clair très structuré rédigée sous le pilotage du Bâtonnier TEITGEN, qui constitue une rétrospective particulièrement intéressante, pas uniquement pour ceux qui avaient manqué un épisode.

C’est un texte qui aide à prendre du recul et à bien comprendre.

<http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/51/87/16/Assignation-F-TEITGEN-9-10_p.pdf>

Le 28 septembre, le myosotis Brie Champagne publie un très beau et très sincère témoignage **«Quand la majorité silencieuse s’exprime »,** Ce Frère reconnaît avoir failli démissionner pour rejoindre une loge étrangère régulière, « mais après réflexion, il a pensé que ce serait une trahison envers, ses « FF. Mutins », qui ont pris tant de risques pour sauver la G.L.N.F. des griffes d’individus dangereux pour notre fraternité ».

La conclusion de sa lettre est à l’image du témoignage qui précède : « J’ose espérer, dit-il, que, malgré un vote à main levé, lors des A.G. provinciales, les clandestins d’hier (comme moi) trouveront le courage de se déclarer à visage découvert à l’exemple de nos chers « mutins » de décembre 2009. Dans le cas contraire, avec nos « FF. Courage », c’est la G.L.N.F. que vous laisserez face au poteau d’exécution ».

 <http://www.blog-brie-champagne.com/article-quand-la-majorite-silencieuse-s-excprime-57866188.html>

Le 29 septembre le myosotis Ligérien, déclare que **« Le message de JC Foëllner est très clair : ça suffit ! »** Reprenant son discours de Juan les Pins du 15 décembre 2000, Tamino constate que « Déjà, il y a 10 ans, tout était dit ( le niveau zéro de la maçonnerie était atteint dans la Province Alpes Méditerranée ) et tout était déjà demandé (un audit des comptes de cette Province qui n’a jamais réellement eu lieu), malheureusement cette situation inacceptable s’est transposée, 10 ans après, à la GLNF car on a pris les mêmes pour diriger et rien n’a été fait pour endiguer ces dérives métalliques et sectaires ».

Détaillant une à une les accusations de JCF vis-à-vis de la dite province, Tamino montre que chacune d’entre elles s’applique maintenant à la situation de la GLNF, et avec JCF, il s’exclame : **ça suffit !**

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-le-message-de-j-c-foellner-est-tres-clair-a-suffit-57945128.html>

Le 29 septembre, l’article **« Maeva, Rahi François** » du myosotis Brie-Champagne nous informe que bientôt le Guide spirituel et son équipe vont faire un petit voyage de 18 000 KM en direction… de la Conférence des Grandes Loges Asie-Pacifique.

Anaxagore remarque que « par ces temps économiques difficiles, notre Guide Spirituel, malgré ses déclarations imprudentes sur la réduction des frais de mission à l’étranger, persiste à exposer des frais somptuaires pour ces grand-messes, où, de l’avis même de spécialistes, nous n’avons pas grand-chose à faire ».

« Mais pire, nos dirigeants ne sont pas simplement invités ! Notre obédience est l’organisatrice, constate Anaxagore, …Il faut bien comprendre payeur », il faut se rendre à l’évidence : **nos cotisations servent à payer ce sommet, dont nous n’avons pour l’immense majorité d’entre nous, absolument rien à faire !** »

Alors, quand vous lirez ou entendrez les déclarations enflammées de notre Guide sur la réduction des dépenses de Siège et autres promesses financières, dit Anaxagore, ayez une larme discrète sur la Grandeur et les Servitudes de sa Mission….

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-maeva-rahi-fran-ois-57958421.html>

Le 30 septembre, le Myosotis PACA publie **« Verrouillage et campagne électorale du Guide »,** CESAR constate que la campagne électorale du guide s’accélère et que « FS procède **selon le modèle bien huilé des régimes totalitaires ».**

**D’un coté, il verrouille tout**:

* **AG éparpillée**, qui permet aux agents provinciaux **d’accentuer** les pressions sur des électeurs mieux isolés lors de votes à main levée, qui permet à FS de maîtriser seul, sans témoins gênants, le transfert, la centralisation et l’annonce des résultats.
* Pas de **scrutateur de l’opposition** pour veiller à un déroulement objectif des votes.
* Il envoi ses préfets et **commandos d’agents provinciaux pour** mettre la pression, et **intimider** les FF.

**De l’autre coté, Stifani développe un discours officiel bisounours et fait-il feu de tout bois pour sa campagne électorale.**

* Il fait dire **qu’il a changé,** qu’il a compris, qu’il ne se comportera plus comme avant…
* Il annonce **l’arrêt** *(provisoire)* des ordonnances et autres suspensions et radiations
* Il annonce **des mesures démagogiques** de circonstance
* Il écrit personnellement aux électeurs VM et **flatte leur égo**.
* Il joue sur la **confusion** **entretenue** entre Obédience et Ordre
* Il fait convoquer les électeurs VM et 1erS par les GMP afin de bien leur inculquer le discours du Président.
* Enfin, il **fait lui-même campagne dans les provinces** pour haranguer les électeurs.

Dans nos provinces de PACA, signale CESAR, la caravane promotionnelle passera d’ailleurs le **jeudi 7 octobre à Marseille**, et signale aussi que des Frères contestataires préparent une **MANIFESTATION** pour rappeler la demande de Démission exprimée par l’AG du 25 mars.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-verrouillage-et-campagne-electorale-du-guide-57989332.html>

Le 30 septembre, le myosotis de Neustrie publie **« Je suis votre « guide » et vous des « adeptes » obéissants ».**

L’article met à disposition la lettre-plaquette du Grand Maître  ...aux Vénérables Maîtres, en date du 20 septembre et « nous invite à demander à la voir … Un quatre page en couleur sur papier glacé ... à quel prix ? En concordance avec le montant de nos cotisations ! »

Le texte lui-même vaut son pesant d’or, nous dit Neustrie, « même si c'est de l'or à la casse ! »

« Paillettes, mélange des genres, "caresses dans le sens du poil", inexactitudes et mensonges font légion dans ce texte qui a pour seul but que de prévenir les Vénérables Maîtres qu'ils sont dans un ORDRE et qu'ils se doivent d'obéir aux ORDRES du seul chef de l'ORDRE à qui ils ont prêté serment, vous savez MOI, JE... » JE, JE, JE,….

Neustrie fait remarquer que cette luxueuse plaquette rejette totalement toute référence aux lois de notre pays, à la législation sur les associations loi 1901, au cadre civil d’une Assemblée Générale Ordinaire. « ***Point de notion associative, point d'assemblée civile et aucune autorité qui vous soit supérieure si ce n'est celle du Chef de l'Ordre envers qui vous jurez fidélité ! »***  Nous rêvons debout ! s’exclame Neustrie, stupéfait par de telles manipulations intellectuelles.

<http://le-myosotis.de.neustrie.over-blog.com/article-je-suis-votre-guide-et-vous-des-manants-obeissants-57946971.html>

Le 30 septembre le blog La lumière Franc-maçon rend compte de l’événement du jour **« GLNF : Audience judiciaire contre FMR en concurrence déloyale »**. François Koch qui a assisté à cette « Audience hors-normes, pour débat hors du commun ».présente successivement les plaidoiries menées par les avocats des deux parties.

Pour la GLNF : **FMR est une association externe et rivale. «**FMR est coupable de concurrence déloyale, parce qu’il s’agit non pas d’un courant interne mais d’une association externe. Son principal argument : FMR n’a pas mentionné dans ses statuts l’obligation d’être membre de la GLNF. Il a notamment souligné que Claude Seiler, le président de FMR, n’est pas membre de la GLNF ».

Pour **FMR : le droit d’expression d’un courant d’opposition**. Pour « Me H Leclerc, FMR est un courant, une tendance d’opposants à François Stifani. Il ne peut donc y avoir de procès en concurrence déloyale, sinon il ne pourrait y avoir aucun courant oppositionnel au sein d’un parti politique ou d’un syndicat… », quant à l’accusation de dénigrement : « FMR est protégée par la loi sur la liberté d’expression et la liberté de la presse, et par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme. »  La décision des juges est mise en délibéré au **18 novembre 2010.**

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2010/09/30/glnf-audience-judiciaire-contre-fmr-en-concurrence-deloyale/>

Le 30 septembre, FMR publie **«GLNF: 300000 euros et quelques / FMR : 1 euro ».** L’article, concerne la pseudo « Concurrence Déloyale » examinée le 30 par le TGI. Il fournit les références des argumentations développées par chacune des parties, ainsi que l’adresse d’un site d’information pour ceux qui voudraient en savoir plus sur Me Henri Leclerc, l’avocat de FMR pour cette action.

Par ailleurs l’article fait remarquer les sommes demandées par les uns et les autres; sommes qui traduisent bien la différence d’état d’esprit de chaque partie: « tandis que la **GLNF demande plus de trois millions** d’euros, **FMR ne réclame qu’un euro,** symbolique évidemment comme ces travaux que nous chérissons et que nous espérons retrouver ».

<http://fmrfrance.over-blog.fr/article-glnf-3-000-000-euros-et-quelques-fmr-1-euro-58015520.html>

Le jeudi 30, le myosotis Bretagne est scandalisé : **« AG décentralisée : des conditions inacceptables »,** par les conditions cumulatives imposées par la province de Bretagne, « notamment : « l'attestation de désignation du délégué suppléant **AVEC** production d'une copie de la planche tracée entérinant la désignation de celui-ci par un vote en loge ».

« Toute la GLNF est actuellement en émoi sur le fait de la confusion (volontaire ou pas) entre les articles du règlement statutaire et associatif de la GLNF et les pratiques rituéliques propres à des traditions qui n’ont rien à voir avec les statuts de la loi 1901. Alors peut-il nous expliquer où il a vu qu’un F… non encore installé rituellement dans sa fonction ne pouvait prendre part à un vote d’assemblée générale alors qu’il est bien membre de l’association?

 …Qu’est-ce que c’est que cette histoire que de fournir des copies de planches tracées de loges et des attestations préalables à l’arrivée des FF en Assemblée générale… que seul les listing fournis par Paris seront valables…, alors que nombre de loges n’auront pas encore été en tenue d’ici le 16 octobre ?! »

<http://myosotis-breton.over-blog.com/article-ag-decentralisee-des-conditions-inacceptables-57991371.html>

Le 30 septembre, le myosotis Grande Couronne publie un scoop **« Une mise en examen dans les prochains jours ?»** L’article nous informe que J.C.F. s’est rendu hier à l’installation d’un ami dans la chaire du Roi Salomon à la RL Loge Saint Jean de Guyenne n°274, et que lors de cette Tenue… J.C.F. aurait fait cette déclaration aux Frères présents:

***«****Je vais être mis en examen dans les prochains jours en tant que Président de la Fondation de l’Homme suite à une plainte pour captation d’héritage. Mais je tiens à vous rassurer, je n’ai strictement rien à me reprocher. »*

L’article conclut en disant qu’il faut attendre confirmation de la justice.

<http://le-myosotis-grande-couronne.over-blog.com/article-une-mise-en-examen-dans-les-prochains-jours-58009320.html>

Le 1er octobre, le Myosotis PACA annonce **« Le 6 OCTOBRE Assignation en REFERE contre la GLNF »**. C’est un « Avis de tempête pour Stifani et ses affidés, le TGI de Paris va en effet entendre le 6 octobre une Nouvelle Action en justice engagée par des FF d’Occitanie : cette fois il s’agit d’une Assignation en Référé.

Elle concerne la mise en œuvre d’une « Assemblée Générale multi localisée » qui ne garantit **aucunement,**

* **NI** la possibilité de débats entre tous les membres de l’AG,
* **NI** l’anonymat que peut apporter un vote à main levé dans une Assemblée de 1800 participants,
* **NI** fiabilité et la sécurité du traitement.

César fait remarquer que Mr Stifani avait voulu semer le vent, avec son assignation ubuesque pour Concurrence Déloyale, avec cette nouvelle assignation c’est lui qui commence à récolter la tempête, de la part de Frères … qui ne veulent **NI** d’un Gourou **NI** d’une Secte.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-le-6-octobre-assignation-en-refere-contre-la-glnf-58058849.html>

Le 1er octobre, le myosotis Neuilly-bineau publie **« N’ayez pas peur** ». L’introduction de l’article est un florilège : « Notre Chef, Guide Spirituel autoproclamé, promu infaillible par le GPG lors du CND de juin devant lequel comparaissait notre TRF Claude Se…,puis propulsé évêque par l’avocat de la GLNF lors de la Commission de Recours Gracieux s’était même senti Pape un instant pour reprendre à son compte cette célèbre phrase de SS Jean-Paul II « N’ayez pas peur ».

On notera au passage, poursuit Sully, l’humour très particulier de celui qui suspend, exclut, menace et poursuit à tour de bras tout Frère ou Loge qui refuse de lui faire allégeance !

Alors, poursuit-il, nous aussi Frères VM et 1er Surveillant nous vous disons pour les AG pluri-localisées à venir : N’AYEZ PAS PEUR.

Vous êtes porteurs d’une décision de votre RL, qui vous protège de toute influence extérieure, de toute pression qui chercherait à s’exercer sur vous. OSEZ VOTER NON.

Le reste de l’article explique comment l’AG éparpillée a été conçue pour permettre de faire pression sur les électeurs, et encourage d’autant plus à voter NON.

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-n-ayez-pas-peur-57878164.html>

Le 1er octobre le blog La Lumière Franc-maçon, publie **« Affaire Fondation GLNF trois mises en examen ».**

 Celui-ci nous informe que « dans le cadre de l’information judiciaire ouverte au TGI de Draguignan en mars dernier pour abus de faiblesse à l’encontre de Pierre G\_\_\_, trois mises en examen ont d’ores et déjà été effectuées », dont « celle de l’ancien notaire Jean A\_\_\_, ex-Grand secrétaire de la GLNF jusqu’à fin 2009. En revanche, Jean-Charles F\_\_\_, pas à titre d’ancien grand maître mais comme président de la Fondation GLNF, n’est pas mis en examen ».

[Le blog Myosotis Grande Couronne affirme](http://le-myosotis-grande-couronne.over-blog.com/article-une-mise-en-examen-dans-les-prochains-jours-58009320.html) pourtant que « Foellner a annoncé sa prochaine mise en examen après la tenue, ce mercredi 29 septembre, de la Loge Saint-Jean-de-Guyenne, en précisant pendant les agapes qu’il n’avait rien à se reprocher au sujet de cette plainte pour captation d’héritage » (la Fondation de la GLNF ayant été désignée pour légataire universel d’un patrimoine évalué par les plaignantes à 1 626 000 euros).

Enfin l’article signale que « Ce dernier (*JCF*) n’a pas précisé si, dans l’hypothèse où il serait effectivement mis en examen, il se mettrait en retrait de la GLNF, comme cela se pratique parfois ».

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2010/10/01/affaire-fondation-glnf-trois-mises-en-examen/>

Le 1er octobre, le blog La lumière franc-maçon fait des révélations explosives dans son article **«Bodson : il faut absolument verrouiller le vote de la prochaine AG ».** On y prend connaissance de mails échangés entre Stifani et Bodson, *(membre de la Commission de recours gratieux, Secrétaire Général de la Fondation de la GLNF, ponctuellement conseiller de Stifani)* qui déclare également « ***Il faut absolument verrouiller le vote à la prochaine AG*** … Et d’ajouter qu’ « il apparaît que les tenants du NON restent majoritaires » . Dès lors, Bodson insiste : « Afin de conjurer un tel vote négatif, ***il faut systématiser cette démarche de noyautage de chaque loge***, avec le relais des Provinces et assurer un suivi «Le 13 avril, Bodson faisait à Stifani cette recommandation : « Il faudra faire attention à la prochaine AG, **qu’une majorité de FF** [frères] **ne demande pas la révocation du président** [François Stifani] » . Enfin, le 9 avril, Bodson affirme que les statuts de la GLNF paraissent permettre une organisation de l’AG par province [et non pas nationale]   »à la condition de l’existence d’une liaison instantanée des différentes instances de vote, par exemple par visio conférence »…..

[http://le-myosotis-paca.over-blog.com/ext/http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/](http://le-myosotis-paca.over-blog.com/ext/http%3A//blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/)

Le 1er octobre, le myosotis Brie-Champagne évoque **« Brèves 43 : à trop vouloir convaincre »**, Anaxagore constate que « les rédacteurs de Pravdacacia se mettent eux aussi aux « marronniers ». Pour la nième fois, ils nous ressortent la « décision *»* du Guide Spirituel d’exonérer les FF en situation difficile ainsi que les plus anciens de cotisations. Il faut à nouveau rappeler qu’il ne peut s’agir d’une **décision** du Président du Conseil d’Administration, mais d’une **proposition** qui devra être adoptée le cas échéant par l’Assemblée Générale ».

« A propos, demande Anaxagore, sur les 750 000 € et plus perçus chaque année par l’OAF, combien sont effectivement reversés ? Mon petit doigt me cite le chiffre de 30%, j’attends le démenti ».

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-breves-43-58055020.html>

Le 1er octobre, le myosotis de Neustrie, publie **« La cerise qui fait déborder le vase ».** « A la lecture des dernières "œuvres" de   notre Guide, Myostis normand a senti monter une légère contrariété. C'est pourquoi l'idée lui est venue, parodiant ainsi le film "La vengeance d'une blonde" – de fonder la "**Tribu des Y.A.M  (Y'en A Marre).** La liste est longue des Y.A.M qui suivent et dans laquelle chacun retrouvera parfaitement ce qu’il ressent lui-même.

<http://le-myosotis.de.neustrie.over-blog.com/article-la-cerise-qui-fait-deborder-le-vase-58071736.html>

le 1er octobre, Le myosotis Brie-champagne nous fait part de plusieurs démissions de proches de Stifani, **«Quand les murs commencent à se fissurer ».**

En particulier l’article nous apprend la démission à Clermont-Ferrand, du DGMP Patrick A\_\_\_, et ses circonstances cocasses. Il nous informe également d’une autre démission, (*qui ne devait être officialisée qu’en décembre*) celle de «  Jean-Claude T\_\_\_ ci-devant Député Grand-Maître, Président du Conseil de Discipline National ». « Il est dommage, regrette Anaxagore, que Pravdacacia ne lui ait pas encore consacré un long communiqué »… Enfin il précise qu’il « attend sereinement le démenti, jusqu’au démenti du démenti du 4 décembre prochain ».

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-quand-les-murs-comment-a-se-fissurer-58077596.html>

Mes TC et BA Frères,

J’espère que cette revue aidera, en particulier ceux dont l’activité professionnelle ne laisse que peu de temps, pour s’informer comme ils le souhaiteraient !

**Si vous pensez que** cette lettre serait utile à l’information des Frères de votre loge ou de frères qui vous sont proches vous pouvez la leur faire suivre.

Bises Fraternelles.

Philippe C